

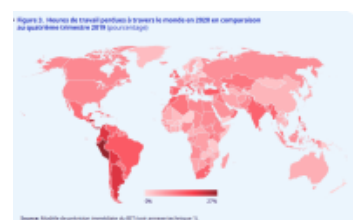


EDITO

Dans la septième édition de son Observatoire de la crise sanitaire, l'OIT dresse le bilan de l'année passée. Avec 8,8% d'heures de travail en moins par rapport au dernier trimestre 2019, ce sont l'équivalent de 255 millions d'emplois à plein temps qui ont été perdus. C'est quatre fois plus que lors de la grande crise financière de 2008. Même si la situation s'est améliorée au troisième et quatrième trimestre 2020 par rapport au printemps et au premier confinement, le monde est bien en train de vivre sa plus grande crise depuis les années 1930.

Grâce aux mesures prises pour soutenir le revenu des travailleurs comme les entreprises, le choc de cette crise a été en partie amorti dans les pays à revenu élevé. Les suppressions d'emploi ont malgré tout touché 114 millions de personnes dans le monde, et la majorité de celles-ci, selon nos estimations, renoncent à chercher activement un emploi, entrant par conséquent dans la catégorie statistique des « inactifs » (81 millions pour 33 millions de chômeurs). Les chiffres du chômage ne rendent donc pas compte de l'ampleur des pertes d'emplois.

Les publics les plus vulnérables sont connus : les femmes et les jeunes, dont l'entrée dans la vie active est compromise, les travailleurs de l'économie informelle. Un soutien massif à destination des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire est nécessaire pour assurer en 2021 une sortie durable de la crise au bénéfice de tous. « La pauvreté, où qu'elle existe, constitue un danger pour la prospérité de tous », la Déclaration de Philadelphie énonçait en 1944 ce principe de solidarité internationale au fondement du multilatéralisme.



Le Bureau de l'OIT pour la France vous transmet ses meilleurs vœux pour 2021. Je vous souhaite bonne lecture de cette nouvelle lettre.

Portez-vous bien.

Cyril Cosme, directeur du Bureau de l'OIT pour la France

[**READ MORE**](#)

L'OIT DANS LE MONDE



[**COVID-19: Observatoire de l'OIT – 7e édition**](#)

La dernière analyse de l'impact du COVID-19 sur le marché du travail par l'OIT fait état de dommages massifs sur l'emploi et les revenus, avec des perspectives de reprise en 2021 lente, inégale et aléatoire à moins que les premières améliorations ne soient soutenues par des politiques de redressement centrées sur l'humain.



[**2021: Année internationale de l'élimination du travail des enfants**](#)

L'Organisation internationale du Travail (OIT), en collaboration avec le partenariat mondial [Alliance 8.7](#), lance l'Année internationale de l'élimination du travail des enfants afin d'encourager la prise de mesures législatives et de dispositions concrètes pour éradiquer le travail des enfants dans le monde.

Cette année internationale a été déclarée à l'unanimité par le vote en 2019 d'une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies. Son objectif principal est d'encourager les gouvernements à mettre en œuvre les moyens nécessaires afin d'aboutir à la réalisation de la [cible 8.7](#) des [Objectifs de développement durable \(ODD\)](#).

Un événement virtuel a eu lieu le 21 janvier afin de lancer officiellement cette année internationale. Il a réuni de nombreux intervenants dont Guy Ryder, Directeur général de l'OIT; Henriette Fore, Directrice générale de l'UNICEF; Kailash Satyarthi, Prix Nobel de la Paix; Amar Lal, activiste et rescapé du travail des enfants et Anousheh Karvar, déléguée du gouvernement français à l'OIT et Présidente de l'Alliance 8.7.



[Le travail à domicile: de l'invisibilité au travail décent](#)

Les travailleurs à domicile doivent être mieux protégés, selon l'OIT. L'augmentation massive du travail à domicile en raison de la pandémie de COVID-19 met en évidence les mauvaises conditions de travail que subissent de nombreuses personnes travaillant depuis chez elles. On estime qu'elles étaient 260 millions à travers le monde avant la crise.

Ce nouveau rapport de l'OIT montre aussi que les travailleurs à domicile ne disposent pas du même niveau de protection sociale que les autres travailleurs. Ils ont également une probabilité moindre d'être syndiqués ou d'être couverts par une convention collective.



[Guider les entreprises en temps de crise du COVID-19](#)

Analyse des activités des organisations d'employeurs et d'entreprises pendant la pandémie de COVID-19 et de la suite.

Les organisations d'employeurs et d'entreprises (OE) du monde entier étaient en première ligne de l'action menée pour aider les entreprises qu'elles représentent à braver la tempête du COVID-19. Partout dans le monde, des OE se sont mobilisées pour offrir des services essentiels et amplifier la voix des entreprises sur fond d'énorme crise de COVID-19.



[Une analyse des tendances mondiales sur le rôle des syndicats à l'époque du COVID-19](#)

Cette note d'orientation s'adresse principalement aux travailleurs et à leurs organisations. Son objectif principal est de promouvoir une meilleure compréhension du rôle central que les syndicats ont joué dans les réponses au COVID-19 dans le monde, soit par le biais d'un dialogue social tripartite et bipartite, d'interactions bilatérales avec leurs gouvernements ou d'actions ciblées menées en faveur de leurs membres et de toute la société.



« Le télétravail durant la pandémie de Covid-19 et après »

Le **26 janvier 2021**, le Bureau de l'OIT pour la France a organisé un webinaire.

Jon Messenger (OIT) a présenté le guide pratique rédigé par l'OIT sur Le télétravail durant la pandémie de Covid-19 et après.

Oscar Vargas Llave (EUROFOUND) a abordé la question du travail à distance et du droit de déconnexion en Europe.

Ces deux présentations ont été suivies d'une discussion avec les participants au webinaire.

[Retrouvez la vidéo du séminaire sur notre site](#)

Adressé à:
paris@ilo.org

[Se désinscrire](#) | paris@ilo.org

Bureau de l'OIT pour la France
62 Bd Garibaldi
75015 Paris
France